

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 10 novembre 2006

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente,

MM. Jean-Luc GABRIEL et Georges FANIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaire.

La séance est ouverte à 15 heures 05.

Il est constaté par la liste des présences que 76 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOME (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), Mme Jehane BOSQUIN - KRINGS (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), M. Karl-Heinz BRAUN (ECOLO), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Chantal GARROY-GALERE (MR), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Marie-Noëlle GOFFIN - MOTTARD (MR), M. Olivier HAMAL (MR), Mme Katrin JADIN (PFF-MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), Mme Catherine LEJEUNE (MR), M. Michel LEMMENS (PS), Mme Catherine MAAS (ECOLO), Mme Sabine MAQUET (PS), M. Bernard MARLIER (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Francine PONCIN-REMACLE (MR), M. Laurent POUSSART (FRONT-NAT.), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), Mme Isabelle STOMMEN (CDH), M. Jean STREEL (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), Mme Janine WATHELET - FLAMAND (CDH) et M. Marc YERNA (PS),

M. Michel FORET, Gouverneur et Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, assistent à la séance.

Excusés :

M. Pascal ARIMONT (CSP), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), Mme Fabienne DETREMMERIE - CHRISTIANE (CDH), M. Johann HAAS (CSP), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Vincent MIGNOLET (PS) et M. André STEIN (MR).

I COMMUNICATION DE MADAME LA PRESIDENTE.

Madame Josette MICHAUX, Présidente, porte à la connaissance de l'Assemblée :

- 1) *qu'en raison de la retransmission en directe des télévisions locales RTC et Télévesdre de la séance publique du Conseil provincial du lundi 13 novembre 2006, la réunion du Conseil devra absolument débiter à 15 heures précises.*
- 2) *qu'un dossier de consultation est à disposition en ce qui concerne l'évaluation budgétaire des commandes opérées par nos différents établissements sous le label du « commerce équitable » et ce conformément à la décision prise par le Bureau du Conseil provincial en sa réunion de février 2005 dans le cadre d'un examen d'un amendement budgétaire sur le commerce équitable).*
- 3) *qu'une réunion de la 1^{ère} Commission (Affaires économiques et Intercommunales) se tiendra ce jour après la séance du Conseil provincial en la Salle des Gardes.*

II LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2006

Monsieur Georges FANIEL, Deuxième Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2006.

III DISCUSSION ET VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOU MIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.

ARRÊT DES COMPTES PROVINCIAUX 2005 DOCUMENT 06-76/19
PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2007 DOCUMENT 06-76/20
BUDGET PROVINCIAL 2007 DOCUMENT 06-76/18
BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2007 1^{ÈRE} SÉRIE D'EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DOCUMENT 06-76/21

(Continuation de la discussion générale)

Mme la Présidente rappelle que le dossier a été ouvert hier et que deux amendements budgétaires ont été déposés et que dix orateurs se sont inscrits pour intervenir ce jour.

Mme Josette MICHAUX, Présidente, prend acte du fait que Mme Catherine CLAES ne souhaite plus intervenir et prend acte de la demande d'intervention de Mme Marie-Claire BINET.

De la tribune interviennent respectivement M. Joseph BARTH, Mme Murielle FRENAY (amendements budgétaires 2007 amb/3 et 4), M. Heinz KEUL, Mme Janine WATHELET – FLAMAND (amendement budgétaire amb/05), M. Jean-Marie BECKERS (amendement budgétaire amb/06), Mme Isabelle STOMMEN (amendement budgétaire amb/07), M. Antoine NIVARD (amendement budgétaire amb/08), M. Jean STREEL (amendements budgétaires amb/09 et 10), Mme Marie-Claire BINET (amendement budgétaire amb/011) et M. Jean-Paul BASTIN (amendement budgétaire amb/12)

(voir relevé des amendements in fine de procès-verbal)

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE.

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2006 est approuvé.

III CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE.

Mme la Présidente déclare close la réunion publique de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 15 heures 55.

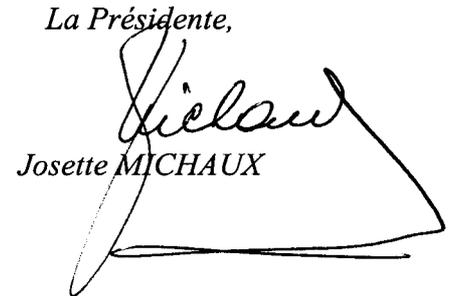
Par le Conseil,

La Greffière provinciale,

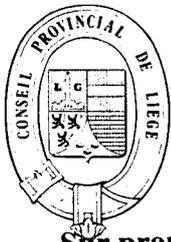


Marianne LONHAY

La Présidente,



Josette MICHAUX



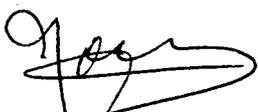
Amendement budgétaire

Sur proposition du groupe écolo, je dépose ce jour un amendement budgétaire de **QUESTURE** provisionnel intitulé « création d'un parc de location de vélos dépendant des infrastructures touristiques de la province ».

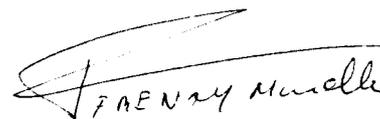
La Province de Liège possède de nombreuses attractions et infrastructures touristiques. Il serait à mon avis judicieux de les équiper de locations de vélos, soit rattachée directement à l'exploitation, soit confiée à une entreprise d'économie sociale voire même, à défaut, à une entreprise privée se qui n'est pas mon première choix mais a défaut. Visiter par exemple Blegny Mine et pouvoir dans le même temps circulé dans la région au moyen d'un vélo pourrait être une attractivité supplémentaire. Un parc d'une dizaine de vélos de location devant chaque office du tourisme pourrait aussi être une alternative de plus, se qui permettrait une gestion de la location directement par les agents de ces offices.

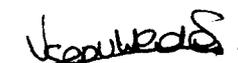
Les locations de vélos fleurissent dans toutes les grandes villes d'Europe ainsi que dans de nombreuses infrastructures touristiques, la Province de Liège ne doit pas être la dernière en Europe a proposer ce service à sa population et à ses visiteur.

Pour le groupe ECOLO

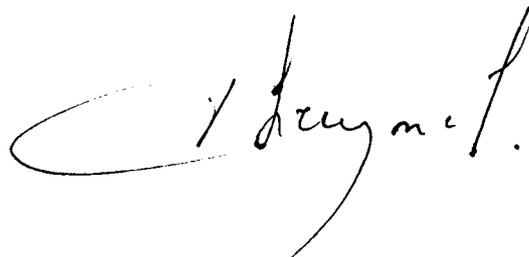

BECKERS JEAN-MARIE


DEL DUCA ANTOINE


FREDDY MUELLE

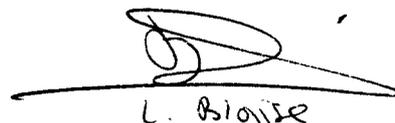

EPULVEDA VICTORIA

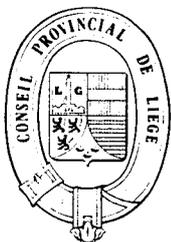

C. WITZ-CHARLIER


GUY M. f.






L. BLAISE



AMENDEMENT BUDGETAIRE

QUESTURE

Sur proposition du groupe Ecolo, je dépose ce jour un amendement budgétaire de 1 euro provisionnel

Intitulé « Prime au désamiantage pour les habitations particulières »

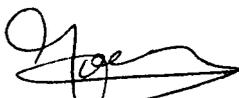
On connaît depuis quelques années la nuisance de l'amiante non seulement pour les travailleurs qui ont été en contact avec ce produit mais aussi, et c'est plus insidieux, son impact sur la santé publique de manière générale puisque l'amiante s'est glissée dans nos habitations, parfois même à notre insu.

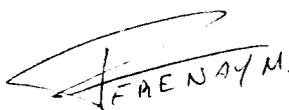
Quand on achète une habitation afin de la rénover, si malheureusement on y découvre de l'amiante et qu'il faut passer si possible par des professionnels afin de s'en débarrasser, c'est assez coûteux mais indispensable.

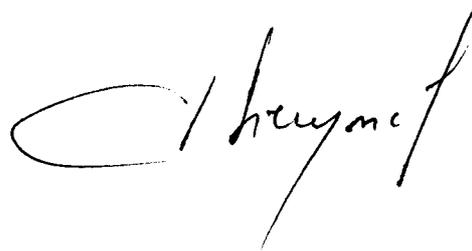
Il n'est pas rare que certaines personnes ne fassent pas les travaux pour des raisons financières et préfèrent masquer le problème soit en l'occultant soit en tentant de faire eux-mêmes des travaux avec souvent un résultat plus que mitigé. Laisser cette amiante dans l'habitation, c'est extrêmement dangereux pour la santé de tous les habitants mais en plus, quand on revend l'habitation alors que l'on a camouflé le problème, on n'en parle pas mais le problème reste lui bien entier.

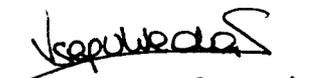
Une prime et/ou un pourcentage des travaux à effectuer par un professionnel agréé pourrait inciter et décider les particuliers à investir dans ces travaux qui, il est vrai, ne leur paraissent pas toujours urgents voir essentiels.

Pour le groupe ECOLO


BECKERS JEAN-MARIE

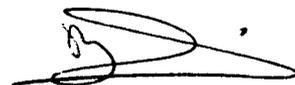

FAENAY M.


L. Blaise


SEPULVEDA VICTORIA

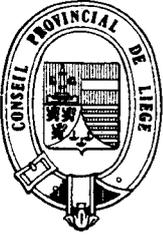

DEL DUCA Antoine


C. WITZ-CHANUEL


L. Blaise







Amendement budgétaire

Au budget ordinaire, le groupe CDH-CSP propose l'inscription d'un article budgétaire sous le n° 700/640453 libellé comme suit : « Contribution provinciale à la stimulation de la recherche et du développement en Province de Liège » : 1€

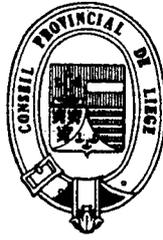
Liège, le 10 novembre 2006

D. Briauc

D. George

J. WATHÉLET

P. Pinck



Session 2006-2007

Liège, le 10 novembre 2006.

Amendement du Groupe CDH-CSP

Création de bourses de doctorat provinciales en vue de la stimulation de la R&D en Province de Liège

Les mutations structurelles de l'économie n'épargnent pas la Province de Liège et celle-ci est durement frappée par le déclin de ses industries traditionnelles. Cependant, face à ces dures mutations, le Pays de Liège dispose d'un atout de taille, son facteur humain. La formation, la compétence de celui-ci sont manifestes et réelles, et, il importe non seulement de les maintenir, mais aussi de les développer, à quel que niveau que ce soit.

Les compétences en sciences et en technologie en Pays de Liège sont de haut niveau. Il est dès lors possible de miser sur celles-ci en vue du redéploiement socio-économique liégeois. Il faut tirer parti de cette situation favorable et renforcer le capital humain et la « matière grise » disponibles ici. C'est pourquoi et à cette fin, le Groupe CDH-CSP vous propose de stimuler les compétences liégeoises de haut niveau en matière de recherche et de développement en créant des bourses de doctorat, patronnées par la Province, dans les sciences et technologies où nous disposons d'un avantage comparatif.

Le but *de ce complément le but est donc de*

Dans le cadre du Plan Marshall, ~~renforcer~~ renforcer les compétences en sciences et en technologie en Pays de Liège pouvant déboucher sur une application industrielle, la création d'emplois durables et la création de valeur ajoutée.

Le moyen

Attribuer chaque année des bourses doctorales à des chercheurs dont le projet de recherche appliquée ou applicable à l'industrie se rapporterait à un des domaines suivants :

- Sciences du vivant ;
- Agroalimentaire ;
- Génie mécanique ;
- Transport - logistique;
- Aéronautique – aérospatial.

Cette recherche devrait être encadrée par l' Université de Liège.
Les bourses seraient octroyées sur base d'un règlement à arrêter par le
Conseil provincial.

Le groupe CDH-CSP propose d'inscrire au budget provincial pour l'année
2007 un crédit de 1 euro ; le montant définitif sera fixé en fonction de la
teneur du règlement provincial et du nombre de bourses attribuées.

Pour le Groupe CDH-CSP

Proposition d'amendement budgétaire concernant le budget 2007 déposée par le groupe ECOLO

Création d'articles budgétaires : à voir avec les services provinciaux

Projet de ZADD (Zone d'Activité de Développement Durable)

Remarque : ce projet avait déjà été déposé par le groupe ECOLO en 2005 comme amendement au projet de budget 2006

Budget : à définir en commission.

Modalités : nous pensons toujours que cette proposition est transversale à l'ensemble des compétences provinciales, mais tenant compte des objections émises lors de son dépôt il y a un an, nous nous rangeons à l'avis du collège provincial qui estimait qu'il était trop lourd, voire impossible, d'en débattre dans chaque commission, et suggérons dès lors qu'elle soit débattue en commission n°1 : « affaires économiques et intercommunales » étant donné le rôle primordial joué par la SPI+ dans ce genre d'initiatives. Si le collège estimait cependant plus opportun d'organiser une réunion conjointe de plusieurs commissions, nous n'y verrions évidemment aucune objection.

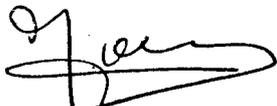
Motivation :

1. Une région, une province a besoin, pour son développement, de **projets phares** importants pour affirmer son identité, pour être attractive, rayonner et par là dynamiser son économie.
2. Dans le cadre du **redéploiement économique du bassin liégeois**, nous nous devons d'être à la recherche d'idées, de grands projets innovants. Des terrains se libèrent et des sites doivent être réaffectés, la région se restructure, des investissements se préparent. On recherche aussi une nouvelle image fédératrice et porteuse de renouveau.
3. La Région Wallonne, par son **plan Marshall**, a choisi de mettre l'accent sur cinq secteurs prioritaires : les sciences du vivant (pharmacie et santé), l'agroalimentaire, le transport logistique, l'aéronautique et l'aérospatial, l'ingénierie mécanique. Ce choix nous semble contestable car il risque de laisser en arrière d'autres secteurs porteurs et qui demanderont dès lors une attention toute particulière de la part des pouvoirs locaux et provinciaux.
4. Notre proposition d'un "centre de construction durable" a suscité il y a deux ans un intérêt non négligeable et a été adopté par l'ensemble des groupes de notre assemblée ; ce projet pourra s'inscrire aisément dans la proposition que nous réitérons aujourd'hui.

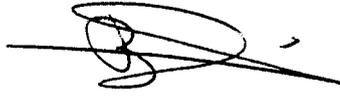
Il nous apparaît nécessaire de brancher la province tout entière sur un projet de grande envergure et fédérateur, un projet qui sera porteur et qui préfigure l'avenir : **la mise en œuvre d'une ZADD, Zone d'Activité de Développement Durable.**

Il faut oser tous ensemble se projeter dès aujourd'hui dans une véritable dynamique d'avenir.

Pour le groupe ECOLO,



Jean-Marie Beckers

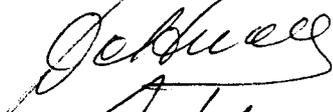


Lydia Blaise



Karl-Heinz Braun

Tony Del Duca



Murielle Frenay



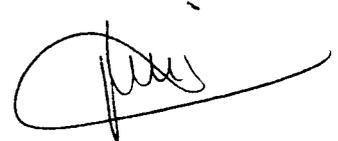
André Gérard



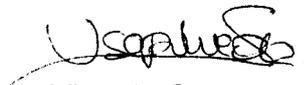
Jean-Marie Gillon



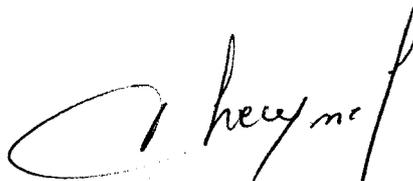
Catherine Maas



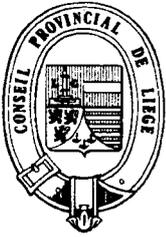
Claudine Ruiz-Charlier



Victoria Sepulveda



Frank Theunynck

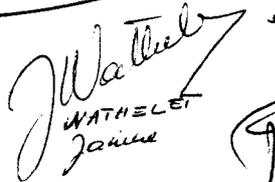


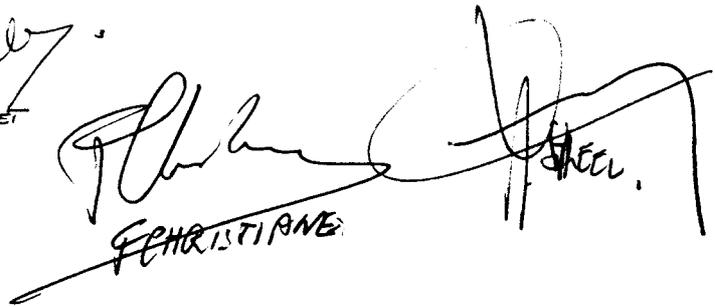
Amendement budgétaire

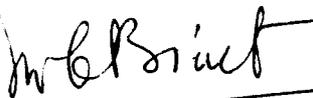
Au budget ordinaire, le groupe CDH-CSP propose l'inscription d'un article budgétaire sous le n° 104/613005 libellé comme suit : « Crédit mis à la disposition du Collège provincial afin d'élaborer un code de la bonne gouvernance publique » : 1€

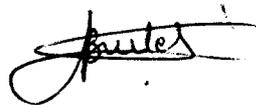

Stomew Dabbe

Liège, le 10 novembre 2006

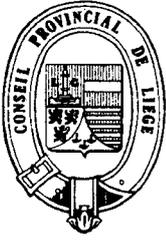

NATHÉLÉ
JOANNE


CHRISTIANE


V. BURLET



V. BURLET



Amendement budgétaire

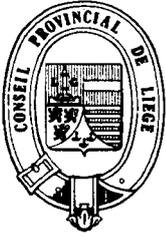
Au budget extraordinaire, le groupe CDH-CSP propose l'inscription d'un article budgétaire sous le n° 530/280800 libellé comme suit : « Participation au capital d'associations agissant pour le redéploiement économique en Province de Liège » : 1€

Liège, le 10 novembre 2006

F. CHRISTIANE

JP Bastin

J. BURLET

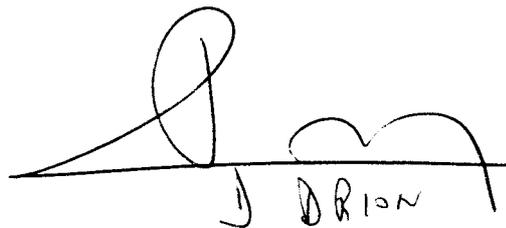


Amendement budgétaire

Au budget ordinaire, le groupe CDH-CSP propose la majoration du crédit repris à l'article 844/640631 intitulé : « Aide aux services privés agréés d'aide aux familles, fonctionnant sur le territoire de la Province de Liège ».

L'article budgétaire sera porté à 400.000€

Liège, le 10 novembre 2006



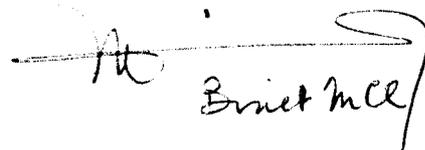
J DRION



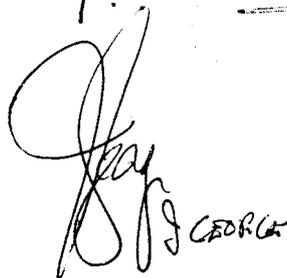
J STEEL



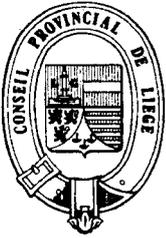
A LUYAUX
A. LUYAUX



M. BRIET
Briet MCE



J GEORGE



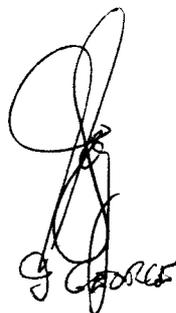
Amendement budgétaire

Au budget ordinaire, le groupe CDH-CSP propose l'inscription d'un article budgétaire sous le n° 844/640634 libellé comme suit : « Subvention aux services privés d'aide d'urgence et/ou d'aide ponctuelle aux familles » : 1€

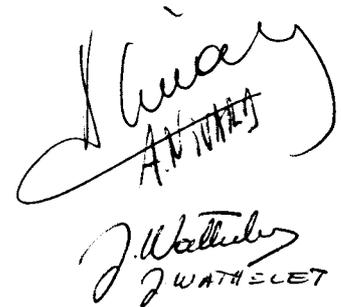
Liège, le 10 novembre 2006



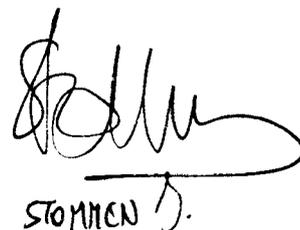
D DRION



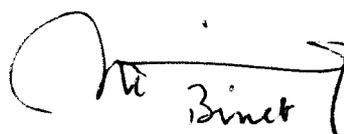
G GEORGE



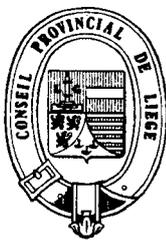
J. WATHELET



STOMMEN J.



Binet



Amendement budgétaire

Le groupe CDH-CSP propose la suppression de la taxe industrielle compensatoire au 1^{er} janvier 2007

Alivany

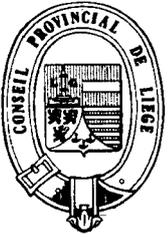
Mees

[Signature]
Ami Druy

Pascal Arimont

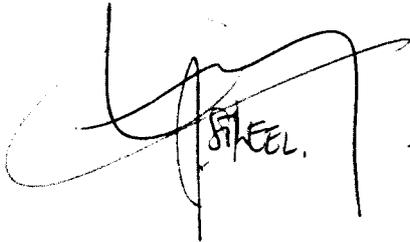
Liège, le 10 novembre 2006

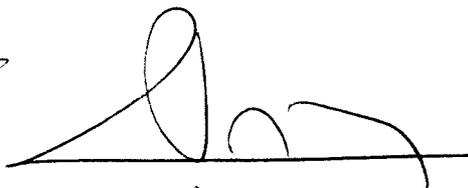
[Signature]
ne Binet



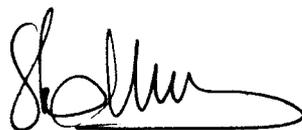
Amendement budgétaire

Au budget ordinaire, le groupe CDH-CSP propose l'inscription d'un article budgétaire sous le n° 844/640629 libellé comme suit : « Intervention provinciale dans le coût des abonnements scolaires (transport en commun) » : 1€

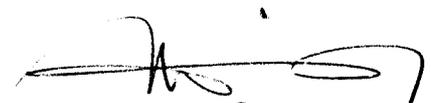

Steel.


D. Driess

Liège, le 10 novembre 2006


Stommen J.


Sheraey


Binet


J.P. Bastien